

L'Ordre de Malte et le Pacte de Marrakech

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Immigration](#), [Perepiscopus](#)

Date : 28 janvier 2019



Global Compact
FOR **Migration**

Sur son [site](#), l'ordre de Malte indique être impliqué au plus haut point dans le traité de Marrakech :

"**Boeselager**, Grand Chancelier de l'Ordre de Malte, s'est exprimé depuis Marrakech au Maroc où a lieu actuellement le sommet pour l'adoption du Global Compact, programme né sous l'égide de l'ONU et qui établit des lignes directrices afin de trouver des politiques et des stratégies globales pour la gestion des migrations. 23 objectifs au total, fruits de deux ans de travail pour obtenir un document commun auquel l'Ordre de Malte, notamment à travers sa mission diplomatique aux Nations Unies à New-York, a contribué depuis le début. »

Lors du [discours](#) le 8 janvier du Grand Maître au Corps diplomatique accrédité près l'Ordre souverain de Malte, nous avons pu entendre :

Pour gérer l'énorme flux migratoire qui découle de ce scénario dramatique, l'Ordre de Malte a dès le début apporté son soutien et sa contribution au parcours délicat et ardu lancé par les Nations Unies pour parvenir à la rédaction de nouveaux pactes mondiaux pour les migrants et les réfugiés : les premiers accords intergouvernementaux non obligatoires nés sous l'égide de l'ONU et adoptés par de nombreux États membres lors du récent sommet de Marrakech en décembre. A ce sommet a également participé une délégation de l'Ordre de Malte menée par le Grand Chancelier et le Grand Hospitalier qui, au cours de plusieurs sessions, ont présenté la contribution de l'Ordre à la gestion des flux migratoires. Ils ont témoigné ainsi d'un grand engagement dès le début des discussions sur les Global Compacts pour migrants et réfugiés. Nous sommes en effet convaincus que si nous souhaitons gérer et rendre durables les migrations, phénomène mondial et irréversible, le global compact est l'instrument le plus efficace dont nous disposons. Aucun pays ne peut agir seul pour gérer avec efficacité ce phénomène, ni en Europe, ni dans le monde. Il est regrettable que certains États aient décidé de retirer leur soutien.

Lorsque nous parlons de migrations, nous ne pouvons pas ne pas citer la Méditerranée, depuis toujours carrefour symbole de cohabitation de différents peuples, d'échanges culturels et commerciaux, lieu de rencontre par excellence. Et pourtant il s'y déroule l'une des pires tragédies de notre temps. Fuyant la pauvreté, les guerres et la famine, en 2018 plus de 2 000 personnes sont mortes dans les eaux de cette mer bleue qui embrasse 3 continents et plus de 20 nations. Ne serait-ce qu'en septembre 2018, 20% des personnes qui ont quitté la Libye sont mortes ou portées disparues. En d'autres termes, 2 personnes sur 10 n'ont pas survécu (d'après les données de l'Institut pour les études de politique internationale). Nos médecins et infirmiers du Corps italien de secours le savent bien, eux qui œuvrent à bord des bateaux italiens qui, grâce à des accords avec les autorités de l'État, apportent depuis 2008 les tout premiers secours médicaux dans le cadre des opérations de recherche et de secours en mer. Avec des représentants des autorités du fragile pays libyen et des organismes internationaux, nous poursuivons un dialogue centré sur la promotion de la connaissance du droit humanitaire.